

ALSACE-LORRAINE : APRÈS LA CONCERTATION...



SERGE BUATHIER

La concertation sur l'aménagement futur de l'avenue Alsace-Lorraine a réuni quelque 70 habitants lors des ateliers et plus de 80 à la réunion publique de novembre. Les habitants, les commerçants, les usagers ont exprimé leurs souhaits : un ralentissement du trafic et une sécurisation des circulations, une amélioration esthétique des places, des terrasses, des squares, des trottoirs, des abords de la bibliothèque Camus et de l'office de tourisme, une mise en valeur des commerces, des coins de verdure et des espaces propices aux animations... Après l'analyse des suggestions et des idées formulées par les usagers, la Ville a lancé les études d'aménagement en janvier, pour un début du chantier prévu à l'automne. Les travaux préparatoires de réseaux se dérouleront sur la fin de l'année, puis les travaux de voirie prendront le relais début 2018. L'avenue Alsace-Lorraine devrait montrer son nouveau visage à la rentrée de septembre 2018.

> Réunion jeudi 30 mars, à 18 h 30, à la salle des fêtes.

LIVRE-ÉCHANGE !

Depuis l'été dernier, de drôles de petites cabanes à livres ont fleuri dans la ville. « La première, en forme de monstre, a vu le jour devant la médiathèque Césaire en juin 2016, à côté des jardinières des Incroyables comestibles. Depuis, une autre cabane a suivi dans la cour arrière de la bibliothèque Camus et une troisième sur le parvis de la médiathèque Vailland », explique



SERGE BUATHIER

Agnès Drouglazet du Réseau de lecture publique de la Ville. Ces boîtes à livres ont été réalisées par l'association Tremplin, à partir de meubles et matériaux de récupération : une vieille horloge franc-comtoise et un banc à téléphone ont été customisés pour l'occasion... « Le mode

d'emploi est simple : on peut déposer et prendre des livres en toute liberté ; les romans pour adultes et les livres pour la jeunesse ont un grand succès ! » D'autres cabanes à livres sont disponibles dans la ville, à la Tannerie ou sur l'esplanade de la Comédie.

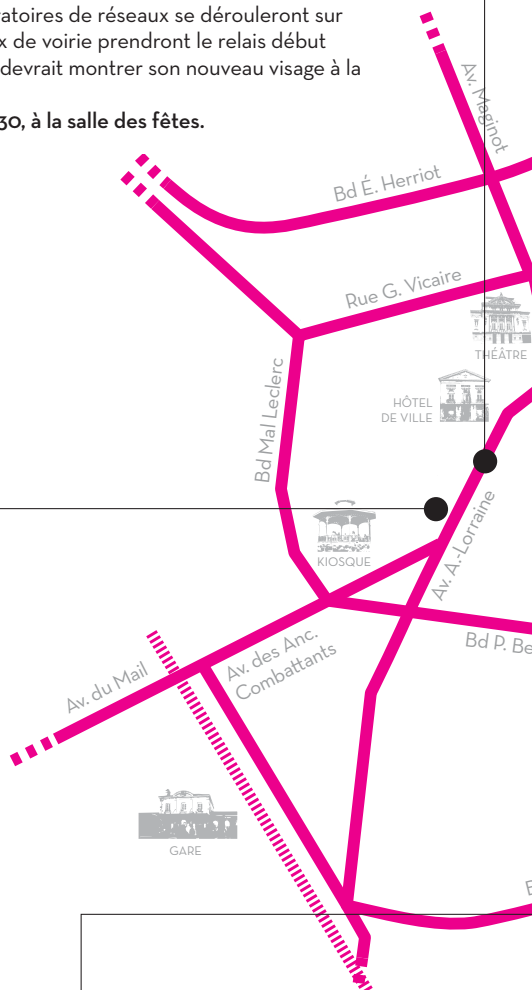
AU REVOIR LA CITÉ ABBÉ PIERRE !

Bourg Habitat a lancé début janvier la déconstruction de l'ancienne cité d'urgence, appelée aussi cité Abbé Pierre, du quartier des Vennes. Les logements du n°3 de la rue Descartes, construits en 1955, ont été désamiantés et démolis. Ils laisseront place fin 2018 à dix pavillons individuels locatifs (du T3 au T5), plus chaleureux et moins énergivores. Devant chaque logement, des

places de stationnement entrecoupées d'espaces verts seront aménagées et des jardins privatifs et sécurisés seront créés à l'arrière. Coût : 1,54 M€ (dont 84 000 € pour la déconstruction). Bourg Habitat prépare déjà, en lien avec les locataires et les acteurs du quartier, la 3^e phase de travaux qui concernera certains logements de la place Jean-Jacques Rousseau et le n°1 de la rue Descartes.



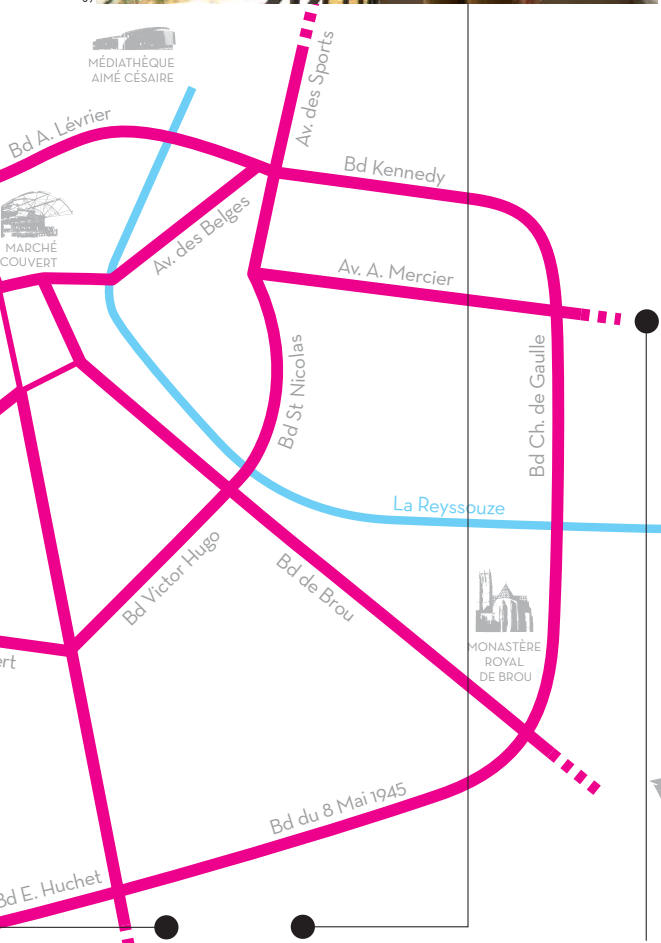
BOURG HABITAT





COUP DE JEUNE SUR LA RÉSIDENCE GUSTAVE MONNET

Au cœur du quartier des Vennes, la résidence autonomie Gustave Monnet a subi une importante rénovation pour améliorer le quotidien de ses 27 résidents. Les travaux ont porté notamment sur l'isolation thermique du bâtiment, construit il y a 30 ans, l'amélioration et la sécurisation des appartements : réfection des façades, des menuiseries et des huisseries, de la toiture, des terrasses et des jardinières... Les entrées de l'immeuble ont été refaites : création de sas d'isolation, interphone et visiophone, contrôle d'accès et barre anti panique. Le système de désenfumage a été complété par une alarme sonore, le chauffage et la ventilation ont été revus et les peintures rafraîchies. Coût : 855 000 € T.T.C. financés par la Carsat Rhône-Alpes, Apicil, Bourg Habitat et la Ville de Bourg.



Ainterexpo : prêt pour le Jumping !

Deux ans après la mise en service d'Ékinox, la Communauté d'agglomération a lancé fin janvier les travaux d'extension-aménagement d'Ainterexpo. Une plateforme sera réalisée en enrobé sur une parcelle de 20 000 m² cédée par la Ville située au sud-est du site entre la voie verte et le chemin des Narcisses. Cette plateforme pourra accueillir des événements de plein air de grande ampleur (concerts, salon, Jumping...), mais elle pourra aussi servir de parking. Elle disposera de mâts d'éclairage et de zones pour l'installation de tribunes. Deux carrières équestres fixes et deux carrières mobiles seront également construites. Ces aménagements seront prêts en mai pour l'édition 2017 du Jumping. Un nouveau local technique de rangement sera construit pour remplacer l'ancien hangar et le parking nord destiné au public sera refait après le Jumping et livré à l'automne. Coût des aménagements : 2,450 M€ H.T.



LIAISON CYCLABLE AVENUE AMÉDÉE MERCIER

La Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va aménager une piste cyclable le long de l'avenue Amédée Mercier. Séparée de la circulation automobile et bidirectionnelle, elle reliera le carrefour à feux du parc industriel Paul Berliet à la rocade nord-est, dans le prolongement de la piste cyclable réalisée en 2010 depuis le passage à niveau. Large de 3 m et longue de 300 m, cette nouvelle piste cyclable sera réalisée ce printemps puis arborée plus tard par le service Espaces verts de la Ville. Elle sera nettoyée et déneigée par les services municipaux, mais la Communauté d'agglomération aura à sa charge l'entretien et le renouvellement de la signalisation et du revêtement.